



Règlement du tournoi

Samedi 23 juin 2018

38^{ème} TOURNOI RÉGIONAL DES JEUNES

U7, U9, U11, U13 et U15:

L'Ancienne de Château-Gontier organise son tournoi régional des jeunes, le samedi 23 juin 2018 de 09h00 à 19h00 au Stade du Pavé, route de Laval.

Article 1 :

Tous les joueurs doivent être licenciés à la F.F.F. le jour du tournoi. La composition de l'équipe sera dûment remplie par un dirigeant, unique responsable, et elle sera valable pour toute la durée du tournoi.

Article 2 : Maillots

Chaque équipe devra fournir deux jeux de maillots de couleurs différentes.

Article 3 : Durée des matches et nombre de joueurs

Phases éliminatoires et phases finales :

U7:	1 x 8'	5 sur le terrain + 2 remplaçants
U9 :	1 x 8'	5 sur le terrain + 2 remplaçants
U11 :	1 x 10'	8 sur le terrain + 2 remplaçants
U13 :	1 x 10'	8 sur le terrain + 2 remplaçants
U15 :	1 x 10'	7 sur le terrain + 2 remplaçants

La durée des matches pourra être modifiée par le comité organisateur durant le tournoi.

Article 4 : Classements.

La répartition des points sera la suivante :

3 points pour une victoire à la fin du temps réglementaire.

1 point pour un match nul

0 point pour une défaite ou pour l'équipe en retard pour son match (retard + 5')

Pour départager les équipes en vue d'une qualification, interviendront dans l'ordre :

1. Le goal average particulier
2. Le goal average général
3. La meilleure attaque
4. La meilleure défense
5. Des tirs aux buts pour 5 joueurs de champ

Pour départager les équipes entre les poules

1. le nombre de points
2. la meilleure attaque
3. le goal average général
4. la meilleure défense

Article 5 :

L'arbitre central sera assuré par le club organisateur. Toutefois, chaque club devra fournir un arbitre assistant (juge de touche).

U7 : règlement du foot à 5. Les touches seront au pied.

U9 : règlement du foot d'animation. Les touches seront au pied.

Le gardien pourra prendre n'importe quel ballon à la main dans la zone de 13mètres devant son but. (Les passes en retrait d'un coéquipier sont autorisés).

Les remplacements peuvent intervenir à tout moment après accord de l'arbitre.

Tout joueur exclu au cours d'un match ne pourra pas être remplacé pendant la durée de celui-ci, mais pourra participer à la suite du tournoi (sauf décision du comité organisateur suivant la gravité de la faute).

S'agissant de football d'animation, l'arbitrage sera avant tout éducatif.

U11, U13 et U15 : règlement du foot à l'exception de la règle du hors-jeu qui est supprimée.

Le gardien pourra prendre n'importe quel ballon à la main dans la zone de 13 mètres devant son but. (Les passes en retrait d'un coéquipier sont interdites). Le dégagement de volée et de ½ volée est interdit.

Les remplacements peuvent intervenir à tout moment après accord de l'arbitre.

Tout joueur exclu au cours d'un match ne pourra pas être remplacé pendant la durée de celui-ci, mais pourra participer à la suite du tournoi (sauf décision du comité organisateur suivant la gravité de la faute).

L'arbitrage sera avant tout éducatif.

Article 6 :

L'Ancienne de Château-Gontier décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou autre incident durant le tournoi.

Article 7 :

Chaque équipe prend connaissance du règlement à l'inscription et en accepte les conditions. Tout litige survenant au cours du tournoi et non prévu au présent règlement sera tranché par le comité organisateur.

Article 8 :

Un gardien peut jouer dans 2 équipes, mais sans report de match.

Article 9 :

Tous les coup-francs sont directs.

Article 10 :

Tirs au but : 5 joueurs par équipes.

Article 11 :

Les équipes doivent se présenter 5minutes avant le match auprès du responsable de terrain ; le match sera compter perdu (0 point) pour l'équipe en retard pour son match (retard + 5').

Le Comité Organisateur.